



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des  
Solidarités et de la Protection des Populations**

**ARRETE DDETSPP-SICS-2023-0089**

**fixant la liste départementale des mandataires judiciaires à la protection des  
majeurs  
et des délégués aux prestations familiales au titre des articles L.471-2 et L.474-1  
du code de l'action sociale et des familles.**

Le préfet de l'Yonne,

VU les articles L.471-2 et L.474-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des  
majeurs notamment ses articles 44 et 45 ;

VU l'arrêté préfectoral régional n° 2017-0072-SOCIAL du 15 mai 2017 portant publication  
du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des  
délégués aux prestations familiales pour la période 2017-2021 de la région Bourgogne-  
Franche-Comté, publié le 17 mai 2017 au recueil des actes administratifs n° BFC-2017-048  
de la préfecture de région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU l'arrêté préfectoral n°DDETSPP-SICS-2022-0205 du 11 juillet 2022 fixant la liste  
départementale des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués  
aux prestations familiales au titre des articles L.471-2 et L.474-1 du code de l'action sociale  
et des familles ;

VU l'arrêté préfectoral n°DDETSPP-SICS-2023-0088 portant radiation suite à cessation  
d'activité de Monsieur Jacques BEAURENAUT, mandataire judiciaire à la protection des  
majeurs à titre individuel ;

SUR proposition du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de  
la protection des populations ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire  
judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles au titre de l'article L. 471-2  
du code de l'action sociale et des familles pour exercer des **mesures de protection des  
majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être  
recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice** est ainsi établie pour le département de  
l'Yonne :

## 1 – Tribunal judiciaire d’Auxerre :

### - Personnes morales gestionnaires de services :

- VYV 3 Bourgogne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l’Yonne domicilié BP 365, 89006 AUXERRE Cedex
- Union départementale des associations familiales (UDAF) de l’Yonne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs domiciliée BP 50159, 89027 AUXERRE Cedex

### - Personnes physiques exerçant à titre individuel :

- M. BAILLY Etienne , domicilié 51, avenue du Général de Gaulle, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
- Mme BAULIEU Céline, domiciliée 14, rue du Sophora 21410 FLEUREY sur OUCHE
- M. BERMUDEZ Jean-François, domicilié 29, rue des Fusains, 89200 AVALLON
- Mme BOUCOURT Sylvie, domiciliée 2, route de Coussegrey 10130 BERNON
- Mme BROUTA BESSET Jennifer, domiciliée BP 3 77590 BOIS-LE-ROI
- Mme CARROT Nadine, domiciliée 2, « les carrés » 45220 CHUELLES
- Mme CHARPENTIER Jocelyne, domiciliée BP 13, 89110 MONTHOLON
- M. DE CRECY Hubert, domicilié 3, rue de l’Abbé Parat, 89200 AVALLON
- Mme DILLÉ Noëlle, domiciliée 4, route des Renardières 03400 SAINT-ENNEMOND
- Mme FACCIOLI Magalie, domiciliée BP 10, 45230 CHATILLON-COLIGNY
- M. FELUT Pascal, domicilié BP 36, 89116 CUDOT
- Mme GORNEAU Natacha domiciliée 18, rue Guynemer 89000 AUXERRE
- M. GUILLEMAIN-BOUDON Pierre-Manuel, domicilié 12, rue Bréard 89190 VILLENEUVE L’ARCHEVEQUE
- Mme JOLLY Emmanuelle, domiciliée Village d’Entreprises du Sénonais, ZAC des Vauguilletes, 1, boulevard des Noyers Pompons 89100 SENS
- Mme LEBLANC Marie, domiciliée Village d’Entreprises du Sénonais, ZAC des Vauguilletes, 1, boulevard des Noyers Pompons 89100 SENS
- Mme MERICHE Sihem, domiciliée BP 20034 45121 CHALETTE-sur-LOING Cedex
- Mme ROGER Violette, domiciliée MJPM BP 52 45502 GIEN CEDEX
- Mme ROUSSELLE Claudine, domiciliée BP 3, 45230 CHATILLON-COLIGNY
- M. RUNARVOT Sylvain, domicilié BP 4, 77760 URY
- Mme SABER Fanny domiciliée 26 avenue Champleroy 89000 AUXERRE
- Mme SAVADOGO Wendkouni Sophie, domiciliée 1, rue du four banal, 89800 COURGIS
- Mme TROTARD Audrey, domiciliée BP 48, 89470 MONETEAU

### - Personnes physiques préposés d’établissement :

- M. DOS SANTOS Frédéric François, et Mme FAUSSONE Mélanie préposés de la Maison départementale de retraite de l’Yonne, domiciliés 7, avenue De Lattre de Tassigny, BP 90, 89011 AUXERRE Cedex,  
*gérant également :*
  - Le Foyer de vie Cadet Roussel et le Foyer médicalisé, 7 avenue de Lattre de Tassigny, BP 90, 89011 AUXERRE Cedex.*gérant également dans le cadre de conventions :*
  - Le Centre hospitalier d’Auxerre, 2, boulevard de Verdun, 89000 AUXERRE
  - Le Centre hospitalier d’Avallon, 1, rue de l’Hôpital, 89200 AVALLON
  - La Maison de retraite de Chablis, Foyer de la Bretauche, 12, rue du Foulon 89800 CHABLIS

- La Maison de retraite de Champcevrains, Château de Bourron 89220 CHAMPCEVRAIS
- La Maison de retraite de Courson-les Carrières, route de Druyes, 89560 COURSON-LES-CARRIERES
- La Maison de retraite de Saint-Bris-le-Vineux, Résidence Les Coteaux, 10, route de Chitry, 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX
- La Maison de retraite de Seignelay, Résidence Colbert, 16, rue de Chemilly, 89250 SEIGNELAY
- La Maison de retraite Saint-François, rue de l'Hôtel de Ville, 89270 VERMENTON
- L'EPHAD Les Hortensias, 31, avenue du Général Leclerc, BP 167, 89600 SAINT-FLORENTIN
- Le Centre hospitalier de Tonnerre, rue des Jumeriaux, 89700 TONNERRE
- Le Foyer de vie de Tonnerre, rue des Jumeriaux, 89700 TONNERRE
- Mme DE FIGUEIREDO Julie et Mme DEVILLERS Florence préposées du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne (CHSY), domiciliée 4, avenue Pierre Scherrer, BP 99, 89011 AUXERRE Cedex.

## **2 – Tribunal judiciaire de Sens :**

### **Personnes morales gestionnaires de services :**

- Association Coallia, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Unité territoriale de l'Yonne domiciliée chemin des Noues Bouchardes, BP 562, 89100 SAINT-CLEMENT
- VYV 3 Bourgogne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Yonne domicilié BP 365, 89006 AUXERRE Cedex
- Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Yonne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs domiciliée BP 50159, 89027 AUXERRE Cedex

### **Personnes physiques exerçant à titre individuel :**

- M. BAILLY Etienne, domicilié 51, avenue du Général de Gaulle, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
- Mme BAULIEU Céline, domiciliée 14, rue du Sophora 21410 FLEUREY sur OUCHE
- Mme BOUCOURT Sylvie, domiciliée 2, route de Coussegrey 10130 BERNON
- Mme BROUTA BESSET Jennifer, domiciliée BP 3 77590 BOIS-LE-ROI
- Mme CARROT Nadine, domiciliée 2, « les carrés » 45220 CHUELLES
- Mme CHARPENTIER Jocelyne, domiciliée BP 13, 89110 MONTHOLON
- Mme DILLÉ Noëlle, domiciliée 4 route des Renardières 03400 SAINT-ENNEMOND
- Mme FABRE Karène, domiciliée 36 rue Aristide Bruant, 89100 SUBLIGNY
- Mme FACCIOLI Magalie domiciliée BP 10, 45230 CHATILLON-COLIGNY
- M. FELUT Pascal, domicilié BP 36, 89116 CUDOT
- Mme GORNEAU Natacha domiciliée 18, rue Guynemer 89000 AUXERRE
- M. GUILLEMAIN-BOUDON Pierre-Manuel, domicilié 12, rue Bréard 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
- Mme JOLLY Emmanuelle, domiciliée Village d'Entreprises du Sénonais, ZAC des Vauguilletes, 1, boulevard des Noyers Pompons 89100 SENS
- Mme LEBLANC Marie, domiciliée Village d'Entreprises du Sénonais, ZAC des Vauguilletes, 1, boulevard des Noyers Pompons 89100 SENS
- Mme MERICHE Sihem, domiciliée BP 20034 45121 CHALETTE-sur-LOING Cedex
- M. PERCHERON Jean-Luc, domicilié BP 10011, 10601 LA CHAPELLE-SAINT-LUC
- Mme ROGER Violette, domiciliée MJPM BP 52 45502 GIEN CEDEX

- Mme ROUSSELLE Claudine, domiciliée BP 3, 45230 CHATILLON-COLIGNY
- M. RUNARVOT Sylvain, domicilié BP 4, 77760 URY
- Mme SABER Fanny domiciliée 26 avenue Champlerois 89000 AUXERRE
- Mme SAVADOGO Wendkouni Sophie, domiciliée 1, rue du four banal, 89800 COURGIS
- Mme TROTARD Audrey, domiciliée BP 48, 89470 MONETEAU

- **Personnes physiques préposés d'établissement :**

- Mme CHARPENTIER Karine, préposée de la Maison de retraite de Pont-sur-Yonne et Villeblevin, domiciliée rue du Fond du Ravillon, BP 12, 89140 PONT-SUR-YONNE
- M. DOS SANTOS Frédéric François et Mme FAUSSONE Mélanie, préposés de la Maison départementale de retraite de l'Yonne domiciliés 7, avenue De Lattre de Tassigny, BP 90, 89011 AUXERRE Cedex,  
*gérant également dans le cadre de conventions :*
  - Le Centre hospitalier de Sens, 5 avenue Pierre de Coubertin 89 100 SENS
  - L'EPHAD Joséphine Normand, 4, rue Marie Noël, BP 43, 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
  - Le Foyer de vie et le Foyer médicalisé Joséphine Normand, 4, rue Marie Noël, BP 43, 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
  - La Maison de retraite de Joigny (Centre de gériatrie du Centre hospitalier de Joigny) 1, allée Pierre de Coubertin, 89300 JOIGNY
  - La Maison de retraite Les Mignottes de Migennes, 1, rue de la Fraternité, 89400 MIGENNES
  - L'Hôpital local Roland Bonnion, 87-89, rue Carnot, BP 92, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
- Mme TONNELIER Jalila, préposée de l'APAJS de Sens, domiciliée 8, rue de Bellenave, 89100 SENS
- Mme DE FIGUEIREDO Julie et Mme DEVILLERS Florence, préposées du Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne (CHSY), domiciliée 4, avenue Pierre Scherrer, BP 99, 89011 AUXERRE Cedex

**Article 2 :** La liste des personnes habilitées pour être désignées en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles par les juges des tutelles pour exercer des mesures d'accompagnement judiciaires est ainsi établie pour le département de l'Yonne :

**1 – Tribunal judiciaire d'Auxerre :**

- **Personnes morales gestionnaires de services :**

- VYV 3 Bourgogne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Yonne domiciliée BP 365, 89006 AUXERRE Cedex
- Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Yonne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs domiciliée BP 50159, 89027 AUXERRE Cedex

- **Personne physique exerçant à titre individuel :**

- Mme SAVADOGO Wendkouni Sophie, domiciliée 1, rue du four banal, 89800 COURGIS

- Personne physique préposé d'établissement :

- M. DOS SANTOS Frédéric François, préposé de la Maison départementale de retraite de l'Yonne, domicilié 7, avenue De Lattre de Tassigny, BP 90, 89011 AUXERRE Cedex

*gérant également :*

- Le Foyer de vie Cadet Roussel et le Foyer médicalisé, 7 avenue de Lattre de Tassigny, BP 90, 89011 AUXERRE Cedex

*gérant également dans le cadre de conventions :*

- Le Centre hospitalier d'Auxerre, 2, boulevard de Verdun, 89000 AUXERRE
- Le Centre hospitalier d'Avallon, 1, rue de l'Hôpital, 89200 AVALLON
- La Maison de retraite de Chablis, Foyer de la Bretauche, 12, rue du Foulon 89800 CHABLIS
- La Maison de retraite de Champcevais, Château de Bourron 89220 CHAMPCEVAIS
- La Maison de retraite de Courson-les-Carières, route de Druyes, 89560 COURSON-LES-CARRIERES
- La Maison de retraite de Saint-Bris-le-Vineux, Résidence Les Coteaux, 10, route de Chitry, 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX
- La Maison de retraite de Seignelay, Résidence Colbert, 16, rue de Chemilly, 89250 SEIGNELAY
- La Maison de retraite Saint-François, rue de l'Hôtel de Ville, 89270 VERMENTON
- L'EPHAD Les Hortensias, 31, avenue du Général Leclerc, BP 167, 89600 SAINT-FLORENTIN
- Le Centre hospitalier de Tonnerre, rue des Jumeriaux, 89700 TONNERRE
- Le foyer de vie de Tonnerre, rue des Jumeriaux, 89700 TONNERRE

**2 – Tribunal judiciaire de Sens :**

- Personnes morales gestionnaires de services :

- Association Coallia, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Unité territoriale de l'Yonne domiciliée chemin des Noues Bouchardes, BP 562, 89100 SAINT-CLEMENT
- VYV 3 Bourgogne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs de l'Yonne domiciliée BP 365, 89006 AUXERRE Cedex
- Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Yonne, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs domiciliée BP 50159, 89027 AUXERRE Cedex

- Personne physique exerçant à titre individuel :

- Mme SAVADOGO Wendkouni Sophie, domiciliée 1, rue du four banal, 89800 COURGIS

- Personne physique préposé d'établissement :

- M. DOS SANTOS Frédéric François, préposé de la Maison départementale de retraite de l'Yonne domicilié 7, avenue De Lattre de Tassigny, BP 90, 89011 AUXERRE Cedex,

*gérant également dans le cadre de conventions :*

- Le Centre hospitalier de Sens, 5 avenue Pierre de Coubertin 89 100 SENS

- L'EPHAD Joséphine Normand, 4, rue Marie Noël, BP 43, 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
- Le Foyer de vie et le Foyer médicalisé Joséphine Normand, 4, rue Marie Noël, BP 43, 89210 BRIENON-SUR-ARMANÇON
- La Maison de retraite de Joigny (Centre de gériatrie du Centre hospitalier de Joigny) 1, allée Pierre de Coubertin, 89300 JOIGNY
- L'EPHAD Les Mignottes, 1 rue de la Fraternité, 89400 MIGENNES
- L'Hôpital local Roland Bonnion, 87-89, rue Carnot, BP 92, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE

**Article 3 :** La liste des personnes habilitées pour être désignées au titre de l'article L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles par les juges des enfants en qualité de délégué aux prestations familiales pour exercer des mesures judiciaires d'aide à la gestion budget familial est ainsi établie pour le département de l'Yonne :

**1 – Tribunal judiciaire d'Auxerre :**

- **Personne morale gestionnaire de service :**

- Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Yonne, service Délégué aux prestations familiales domiciliée BP 50159, 89027 AUXERRE Cedex

**2 – Tribunal judiciaire de Sens :**

- **Personne morale gestionnaire de service :**

- Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Yonne, service Délégué aux prestations familiales domiciliée BP 50159, 89027 AUXERRE Cedex

**Article 4 :** Le présent arrêté abroge l'ensemble des dispositions prévues par l'arrêté DDETSPP-SICS-2022-0205 du 11 juillet 2022.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera notifié :

- aux intéressés ;
- aux procureurs de la République près les tribunaux judiciaires d'Auxerre et Sens ;
- aux juges des contentieux de la protection d'Auxerre et Sens ;
- aux juges des enfants des tribunaux judiciaires d'Auxerre et de Sens.

**Article 6 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Fait à Auxerre, le

16 MARS 2023

Le Préfet

Pascal JAN

La secrétaire générale de la préfecture et le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Voies et délais de recours :**

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux, auprès du préfet de l'Yonne, soit hiérarchique auprès du ministre des solidarités et de la santé, dans les deux mois suivant sa notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif de Dijon, également dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé, l'absence de réponse au terme de ce délai valant rejet implicite. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

